



Président

- Représente l'AMSL auprès des instances administratives (Préfecture / Urssaf / Conseil Départemental etc..)
- Est en contact permanent avec le conseil municipal
- Etablit l'ordre du jour et conduit l'assemblée générale
- Etablit l'ordre du jour et conduit les réunions des Conseil d'Administration (3 par an)
- Etablit l'ordre du jour et conduit les réunions de bureau (environ 4 à 5 par an)
- Embauche les professeurs et signe leurs contrats de travail
- Signe les contrats avec les fournisseurs
- Est en contact permanent avec l'ensemble des sections
- Est le représentant de l'association auprès des banques
- S'assure du bon fonctionnement des sections

ASSOCIATION MUNICIPALE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA NORVILLE

Société Omnisports fondée en 1973. Siège : Mairie de La Norville - 1 rue Pasteur - 91290 La Norville 01 69 26 19 00

Siren: 324552975

Siret: 32455297500017

APE: 9312 Z